

LE RISQUE DE CORRUPTION

Sous la direction de Jean-Marie Brigant

Contributeurs

Alexis Bavitot
Marie-Emma Boursier
Jean-Marie Brigant
Alexandre Gallois
David Ginocchi
Renaud Jaune
Jean-François Kerléo
Haritini Matsopoulou
Marc Segonds
Marie-Christine Sordino
Frédéric Stasiak
Jacques-Henri Robert
Jean-Jacques Urvoas

En matière de lutte contre la corruption, le législateur français s'est pendant très longtemps contenté d'apporter une réponse répressive à cette délinquance « en col blanc ». Il a fallu attendre la loi Sapin I du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques pour que soit appréhendé le risque de corruption. Plus de vingt ans après cette réforme, des progrès restaient à accomplir en dépit des apports des lois des 11 octobre et 6 décembre 2013.

C'est dans ce contexte qu'a été publiée en décembre 2016 la loi Sapin II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique qui a justement pour objectif de « permettre de porter la législation française en la matière aux meilleurs standards européens et internationaux » (Agence française anticorruption, obligation de prévention du risque de corruption, convention judiciaire d'intérêt public, peine de mise en conformité, ...).

Cet ouvrage a pour ambition d'analyser les dispositifs mis en place par le législateur français pour lutter contre le risque de corruption. Si la première partie de cette journée sera consacrée à la prévention du risque de corruption, la seconde partie sera dédiée à la réalisation dudit risque.

ISBN 978-2-247-17786-8
8262978



9 782247 177868

44 €

www.editions-DA|OZ.fr